



Faux dossier pour un achat de voiture

Par **phyno_old**, le **05/06/2007** à **17:47**

bonjour, il y a environ 10 ans j'ai acheté une voiture cher un concédonaire et pour faire passer le crédit il a gonflé mon buletin de salaire . j'étais jeune et ne conaissait pas le taux d'endetement.alors apès révision de mon crédit je me sui aperçu que mon taux d'endetement était de + 50% avec mon seul loyer.en plus je n'ai pas eu de contrat ni d'échéancier est ce normal?

aujourd'hui la société de crédit me réclame la totalité en une seule fois le règlement sinon il me menace de me saisir ont-t-il le droit?
merci . MR Mesmer

Par **Christelle_old**, le **05/06/2007** à **17:57**

Bonjour,

Je suppose que vous n'avez pas payer pendant un certain temps... Il reste beaucoup à payer ?

Oui ils ont le droit de faire une saisie s'ils ont un titre de créance valable. En plus toute action en justice me semble compromise... Etant donné la falsification des salaires.

Avez vous tenter une médiation avec ces gens ?

Par **phyno_old**, le **05/06/2007** à **18:09**

oui il reste 9 244.51 euros et j'ai demandé a la société de faire parvenir le contrat et l'échéancier il n'ont pa pu me le fournir